

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 37 (1991)
Heft: 30-31

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Suppression de 500 emplois aux CFF

Les CFF supprimeront 500 emplois dans leurs services d'exploitation d'ici 1992. Ces réductions, qui se feront sans licenciement, frapperont essentiellement le personnel affecté aux trains et aux gares. Néanmoins, l'effectif global des CFF augmentera de 600 personnes. Mais, d'après la Fédération Suisse des Cheminots (SEV), les nouveaux postes seront créés "aux mauvais endroits" et non pas là où ils seraient vraiment nécessaires. Selon la SEV, la direction générale des CFF prévoit, entre autres, de remplacer du personnel qualifié par des apprentis, de réduire le personnel de nettoyage des wagons, de diminuer les effectifs du personnel au service des manoeuvres. En outre, les heures d'ouverture de certains guichets seront limitées. Et des postes vacants, à la vente, ne seront pas repourvus. Avertissement de la SEV : la compression prévue du personnel d'exploitation ne fera pas qu'entraîner une détérioration des conditions de travail. Elle aura aussi des répercussions désagréables pour les voyageurs : davantage de retards, des trains plus sales, voire des problèmes de sécurité. La SEV, qui représente près de 80% du personnel des CFF, rejette ces mesures. La situation est déjà suffisamment catastrophique, pour la SEV, qui cite deux exemples : il manque 200

conducteurs de locomotives et le nombre d'heures supplémentaires pas encore rattrapées se monte à 150.000. Bref, pour la SEV, il faut cesser d'économiser sur le dos du personnel. Les CFF expliquent quant à eux que, globalement, leur personnel sera augmenté de 600 personnes en 1992, passant à 38.892 employés. Dès l'an prochain, le nombre d'emplois plafonnera à ce niveau. La régie fédérale n'a pas fait d'autres commentaires sur les déclarations de la SEV. Elle s'est contentée d'ajouter qu'elle faisait actuellement preuve d'une certaine retenue en matière de nouveaux engagements.

L'office Fédéral de la communication s'installe à Bienne

Aucun bâtiment n'étant disponible à Berne, le Conseil Fédéral a décidé d'installer le nouvel Office Fédéral de la communication (OFCOM), qui occupera de 80 à 100 personnes, à Bienne. Ses activités débuteront en avril 1992. La tâche de ce nouvel office, qui dépend du Département Fédéral des Transports, des Communications et de l'Energie, s'étend à l'exécution de la loi sur la radio et la télévision et de la loi sur les télécommunications. Mais elle peut comprendre d'autres fonctions relevant en particulier des PTT. En

revanche, la surveillance des programmes de la radio et de la télévision n'est pas de son ressort. Bienne deviendra ainsi un centre important dans le domaine de la communication, puisqu'on y trouve déjà le Teletext et le SAWI (Centre suisse d'enseignement du marketing, de la publicité et de la communication).

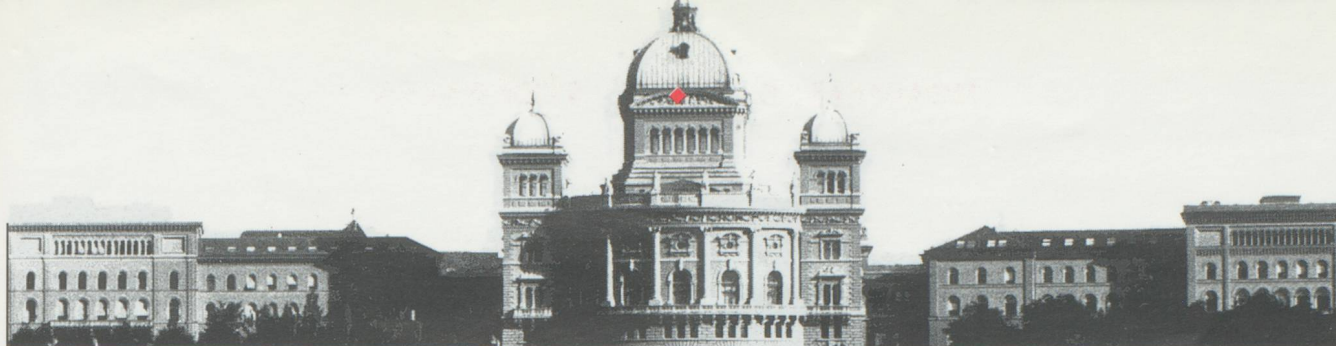
Parution d'un Euroguide bernois

Le Service d'euro-coordination du canton de Berne vient de publier un annuaire des principaux services qui s'occupent d'intégration européenne à la Confédération, dans les cantons ou dans des entreprises privées. La version française doit paraître courant sep-

tembre. Ce guide devrait permettre de se renseigner sur des matières aussi diverses que les normes européennes des produits, les prescriptions d'exportation ou la reconnaissance réciproque des diplômes professionnels et les initiatives des communes ou des cantons en matière de coopération transfrontalière. D'autres spécialistes recensés dans la brochure proposent leurs services pour assurer une représentation à Bruxelles ou pour élaborer des stratégies d'implantation sur le marché unique. L'Euroguide peut être obtenu auprès du service d'euro-coordination du canton de Berne c/o Direction de l'Economie Publique, Münsterplatz 3a, 3000 Berne (tél. 19 41 31 69.48.37 ou 38).

Minorités latines sous-représentées dans l'administration fédérale

La Commission de gestion du National veut des actes : Reconnu depuis longtemps, le problème de la sous-représentation des minorités latines dans l'administration fédérale s'est encore aggravé ces dernières années. La Commission de gestion du Conseil National a écrit au gouvernement afin qu'il passe des paroles aux actes. Seuls 15% des fonctionnaires fédéraux sont romands et 5% italophones, alors que ces minorités constituent respectivement 20 et 9% de la population suisse. Au contraire, on compte 80% de fonctionnaires alémaniques pour une population germanophone de 71%. Cette sur-représentation de la majorité est un problème grave, affirme François Borel, rapporteur de la Commission de gestion du National. Non seulement elle nuit aux rapports entre l'administration et la population des langues minoritaires, mais l'influence alémanique est excessive notamment dans la conception et la présentation des projets. Le rapporteur de la Commission de gestion insiste particulièrement sur les défauts d'une information conçue par des Alémaniques pour des Alémaniques. Cette "maladresse" dans la manière dont Berne informe les Latins est apparue une nouvelle fois avec la déci-



Votations fédérales de l'automne

Plus de démissions au Conseil National qu'en 1987 : Les Conseillers Nationaux qui ne se représenteront pas cet automne aux élections fédérales étaient, à la mi-juin dernier, déjà plus nombreux qu'en 1987 : 51 représentants du peuple - un peu plus du quart - ont manifesté cette intention. Sur l'ensemble des 346 parlementaires fédéraux (200 au Conseil National et 46 au Conseil des Etats), soixante ont annoncé leur abandon, soit total, soit parce qu'ils visent un autre siège, en l'occurrence au Conseil des Etats pour certains Conseillers Nationaux. C'est le cas, par exemple, de Gilles PetitPierre (PRD/VD) ou de Willi Loretan

sion du Conseil Fédéral d'abaisser les limitations de vitesse sur les autoroutes pendant l'été. Selon François Borel, le message est mal passé chez les Romands, non parce qu'ils seraient moins écologistes, mais parce qu'ils croyaient au caractère durable des vitesses 80/120 et ne comprennent pas qu'on s'en prenne de nouveau à la voiture seulement.

Directives sans effets : Dans sa lettre au Conseil Fédéral, la Commission de gestion demande des mesures concrètes pour renforcer la présence latine dans l'administration. Sans entrer dans les détails, François Borel précise qu'il s'agissait notamment d'améliorer les structures d'accueil à Berne pour convaincre les candidats et leurs familles à venir s'y installer et de faire enfin appliquer les directives adoptées en 1983 déjà sur le postulat de Jean-Pascal Delamuraz, à l'époque Conseiller National. Une réponse du gouvernement est attendue cet automne. Le Conseiller Fédéral Otto Stich, dont dépend l'Office Fédéral du Personnel, a assuré qu'il était conscient, comme ses collègues, de l'importance du problème. Les directives ne suffisent pas, dit-il, il s'agit d'une tâche de direction, tout comme le renforcement de la présence féminine. La décentralisation de certains offices fédéraux permettrait aussi d'engager davantage de Romands, a-t-il conclu. ■

(PRD/AG). En 1987, 50 parlementaires ne s'étaient pas représentés au Conseil National, 16 s'étaient retirés du Conseil des Etats (à ce jour, 9 ont émis cette intention). Ce sont 18 radicaux, 11 démocrates chrétiens, 10 socialistes, 5 démocrates du centre, 3 libéraux, deux membres de l'Alliance des Indépendants, une députée du groupe écologiste et un démocrate suisse (ex-Action nationale) qui ont décidé de ne plus briguer de siège au Conseil National. Aux Etats, les 9 démissions concernent 3 radicaux, 3 démocrates chrétiens, 2 socialistes et un libéral. Avec 21 départs sur 66 sièges au total (Etats et National), le groupe radical présente le plus grand nombre de démissions, suivi de près par le PDC.

L'été en bref

Juin

■ **Un nouveau Chancelier :** Le valaisan François Couchepin, 56 ans, radical, est élu Chancelier de la Confédération par l'Assemblée Fédérale au sixième tour de scrutin.

■ **Unanimité :** La Commission du commerce extérieur du Conseil des Etats décide à l'unanimité de recommander l'adhésion de la Suisse au Fonds Monétaire International et à la Banque Mondiale.

■ **Impôts :** Par 97 voix contre une, le Conseil National proroge le "programme immédiat" - allègement pour les familles à revenu moyen et barème double pour les célibataires et personnes mariées - jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct, le 1er janvier 1995.

■ **F-18 :** Le Conseil Fédéral confirme son choix pour le nouvel avion de combat et propose l'achat de 34 appareils américains F/A-18 dont la facture - 3,5 milliards de frs.s. - serait répartie sur les programmes d'armement 1992-1993.

■ **Etrangers :** Moins de saisonniers dès cet automne en Suisse : le Conseil Fédéral ouvre une consultation sur la révision de la réglementation de la main-d'oeuvre étrangère. En outre, le Conseil attribue 169 postes supplémentaires à l'Office Fédéral des Réfugiés afin d'accélérer la procédure et diminuer le nombre de nouvelles demandes d'asile.

■ **Armée :** La "réforme Baras" sera mise en vigueur dès le 15 juillet. Elle prévoit une astreinte au travail pour certains objecteurs de conscience. D'autre part, les conditions de service militaire sans armes seront simplifiées : le critère du grave conflit de conscience ne sera plus exigé.

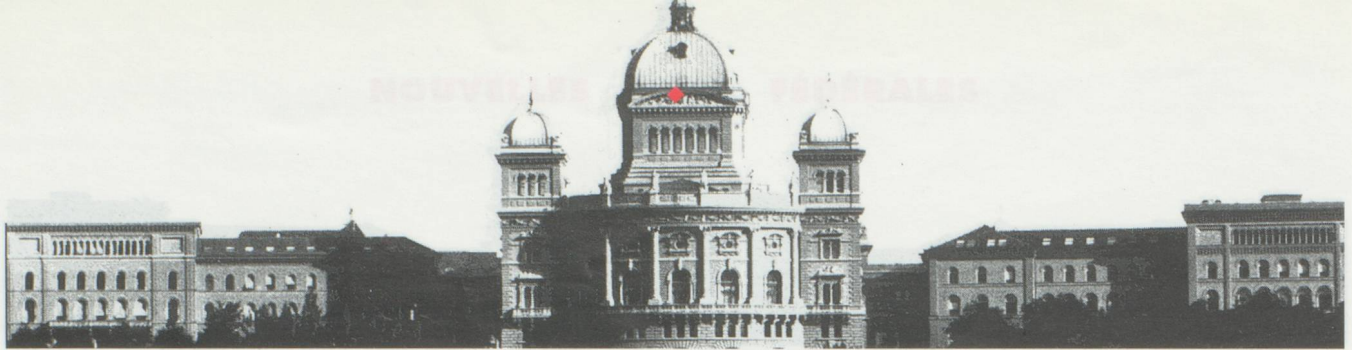
■ **Randa :** Le Conseil d'Etat valaisan vote un crédit d'urgence de 7 millions de frs.s. afin de couvrir les premières factures de la remise en état du village de Randa après les éboulements d'avril et mai et l'inondation en juin.

■ **Télévision :** La journaliste Béatrice Barton succède à Dominique von Burg à la tête du magazine "Temps Présent" de la Télévision Suisse Romande (TSR).

■ **Liechtenstein :** Le gouvernement du Liechtenstein adresse au Parlement de la principauté un message dans lequel il lui demande d'approuver la transformation du statut du pays au sein de l'AELE. En cas d'acceptation, le Liechtenstein sera membre à part entière de l'Association Européenne de Libre Echange dès le 1er septembre. Pour l'heure, ses intérêts sont représentés par la Suisse.

■ **Refus :** Le synode cantonal catholique de Zurich décide de continuer à refuser de payer son écot à la caisse de l'évêché du diocèse de Coire, poursuivant ainsi sa pression sur l'évêque contesté Wolfgang Haas. Il ne versera rien non plus au vicaire général de Zurich.

■ **Au vol !** Deux Picasso -



d'une valeur totale de 60 millions de frs.s. - ont été dérobés dans une galerie d'art de Zurich. Les voleurs ont emporté la "Femme assise" et le "Christ de Montmartre", profitant d'une inattention du propriétaire.

■ **700ème** : De haut représentants d'organisations internationales, dont le Secrétaire Général des Nations Unies, Javier Perez de Cuellar, les ministres des affaires étrangères allemand Hans-Dietrich Genscher, italien Gianni de Michelis et autrichien Alois Mock, sont accueillis à Berne par le Conseil Fédéral, dans le cadre de la Journée des relations internationales du 700ème.

■ **Dépenses** : les cantons de Berne et de Zurich sont les principaux bénéficiaires des dépenses fédérales. Ils ont reçu plus de 3 milliards de frs.s. chacun en 1989, correspondant au total à près de 40 % des dépenses de la Confédération destinées aux cantons.

■ **Shakarchi** : Le Conseiller National Jean Ziegler se voit présenter un commandement de payer 2 millions de frs.s., réclamés par la Shakarchi Tra-

ding SA pour le préjudice qu'elle estime avoir subi par la publication du livre "La Suisse lave plus blanc". Cette démarche résulte de la décision, prise en mars dernier, par le juge d'instruction du district de Zurich, de classer l'enquête pénale ouverte contre Mohamed Shakarchi et sa société.

■ **Un Romand nouveau chef de l'instruction** : Le commandant de corps Jean-Rodolphe Christen, 57 ans, est nommé par le Conseil Fédéral chef de l'instruction en remplacement du commandant de corps Rolf Binder, qui prend sa retraite.

■ **Condamnation** : La Cour Suprême du Canton de Zurich condamne un ancien policier allemand à 22 mois de prison ferme et à une amende de 1.000 frs.s. Il avait convoyé clandestinement en Suisse quelque 80 Tamouls en automne 1990. Les juges cantonaux ont augmenté de trois mois la peine infligée en première instance. L'ancien policier avait encaissé, pour ses "services", entre 9.800 et 11.200 frs.s.

■ **130/80** : Alors que le 100/70 km/h est introduit sur certaines autoroutes durant les mois d'été, deux nouvelles initiatives demandant une augmentation des vitesses sur les routes et autoroutes ont été déposées à la Chancellerie fédérale. Selon son auteur, ces propositions résultent du "manque de parole" du Conseil Fédéral et des "promesses non tenues" du Parti Radical Démocratique.

■ **Saufs !** Des cambrioleurs, dans la région de Liestal,

s'échappent tranquillement : le chien policier lancé à leur poursuite préfère se lancer sur la trace de sangliers....

Juillet

■ **Anniversaire** : L'initiative populaire fête ses 100 ans. Depuis que le peuple et les cantons ont approuvé l'introduction de l'initiative pour les révisions partielles de la constitution, pas moins de 187 initiatives populaires auront été déposées.

■ **Représailles routières** : La Suisse réagit contre la réintroduction par l'Allemagne, depuis le 1er juillet, de "l'émolument compensatoire" que les camions suisses ne devaient plus payer depuis une année. La décision d'augmenter les contingents de poids-lourds allemands autorisés à circuler en Suisse, prise ce printemps, est révoquée dès la mi-juillet.

■ **Salaires** : Les différences salariales régionales en Suisse sont moins importantes que l'on croit, mais les femmes sont nettement discriminées. A catégorie de salaire égale, elles peuvent gagner jusqu'à 36% de moins que les hommes. La discrimination augmente au fur et à mesure que la fonction

s'améliore, surtout dans le commerce de gros et l'industrie des machines. Résultat d'un sondage de la Société Suisse des Employés de Commerce auprès de 600 entreprises suisses.

■ **700ème** : Près de 3000 enfants de douze et treize ans se réunissent sur la prairie du Grütli pour la "Journée de la jeunesse du 700ème". Après le message du Président de la Confédération Flavio Cotti, ils assistent à un programme éclectique composé de cors des Alpes, de danses populaires, de rock et de show de skateboard.

■ **Casinos à la peine** : L'Association Suisse des Casinos réclame une libéralisation des mises dans les salles de jeu afin de contrer la concurrence des établissements situés en zone frontalière.

■ **Presqu'un record** : En une semaine, quatre banques ont été braquées dans les cantons de Schaffhouse et de Thurgovie. Dans le premier, ce sont probablement les mêmes individus qui s'en sont pris à deux établissements, s'emparant d'un butin total de 350.000 frs.s. environ. En Thurgovie, les voleurs sont repartis bredouilles, mais une semaine auparavant, leurs "collègues" avaient fait main basse sur 100.000 frs.s.

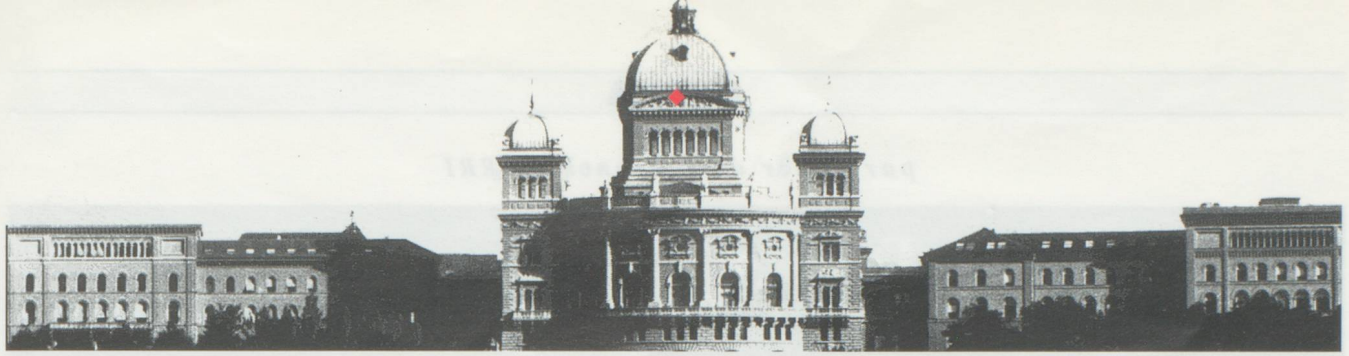
■ **Paquet toujours pas ficelé** : La Communauté Européenne et les pays de l'Association de Libre Echange n'ont pas réussi à faire aboutir les négociations avant la pause estivale, contrairement à ce qu'ils

PETITES ANNONCES

Immobilier

Vends 11 km Aix Prov. 2 p. bain kitch. véranda loggia placard tot. 54m2 Résid. Retraite à serv. complets. calme. parc boisé. 200.000 fr. Tél. 91.75.39.07.





s'étaient promis. Rendez-vous cet automne !

■ **Concours international des vins** : La Suisse remporte quatre grandes médailles d'or, 24 d'or et 83 d'argent sur 151 vins présentés au Concours International des vins de Ljubljana, tenu (en raison des événements de Yougoslavie) à Graz (Autriche). 21 pays participaient à ce concours.

■ **Séminaire de St Luzi** : Peter Rutz, directeur ad interim de l'"Opus Dei" pour la Suisse, dirigera la formation des prêtres au séminaire grison de St Luzi. En plus de Peter Rutz, l'évêque de Coire Wolfgang Haas a nommé un autre membre de l'"Opus Dei", Joseph Bonnemain, au poste de vicaire. Les étudiants ont réagi négativement à ces nominations. Ils craignent une mainmise de l'organisation sur les affaires du séminaire.

■ **Enfants de Tchernobyl** : Une quarantaine d'enfants provenant des environs irradiés de Tchernobyl arrivent à Bâle pour un séjour de quatre semaines en Suisse. Les enfants, âgés de neuf à quatorze ans, ont été invités par deux particuliers et seront logés près de Soleure.

■ **Hautes écoles gérantes** : Pour aider les nouveaux étudiants dans leur quête de logement, deux hautes écoles lausannoises proposent non seulement de s'adresser auprès de logeurs privés, mais aussi de fonctionner comme une gérance. L'Université et l'Ecole Polytechnique de Lausanne espèrent ainsi répondre à quelque

800 demandes en souffrance.

■ **Fichiers inaccessibles** : Le préposé spécial aux fiches du Ministère Public de la Confédération, Walter Gut, refuse aux personnes considérées comme sympathisantes des milieux terroristes le droit de consulter leur fiche. L'Ombudsman Peter Schrade estime quant à lui qu'il est impossible de savoir qui est ou n'est pas sympathisant. Ce dernier menace de démissionner si le Conseil Fédéral continue de cautionner la politique restrictive de Walter Gut en matière de consultation des fiches.

■ **Un pendolino suédois** : Les CFF testent, après le Pendolino italien et le "Neiko" suisse, le "X-200", train pendulaire suédois, sur le tronçon Zurich-Schaffhouse. Evaluation terminée des trois modèles dans un an.

■ **"Libenon Connection"** : Jean Magharian, condamné à quatre ans et demi de réclusion et dix ans d'expulsion du territoire suisse pour avoir participé au financement d'un trafic de drogue dans l'affaire "Libenon Connection", est expulsé. Son frère, condamné à la même peine, peut rester sur le territoire suisse jusqu'à la mi-juillet.

A o û t

■ **Encore plus haut** : Sept handicapés mentaux ont gravi au cours des dernières semaines deux sommets valaisans de plus de 4000 mètres l'Allalin et le Weismies. Ils avaient l'intention d'entreprendre la montée de l'Alphu-

bel le 1er août, mais en ont été empêchés par les mauvaises conditions atmosphériques.

■ **1er août au Grütli** : Environ 1.800 invités officiels, dont 80 personnalités étrangères, ont assisté sur la prairie du Grütli aux cérémonies marquant la fête nationale du 700ème anniversaire. Le Conseil Fédéral in corpore était présent. Parmi les invités étrangers figurait l'ancien leader du "Printemps de Prague" et actuel Président du Parlement tchécoslovaque, Alexander Dubcek.

■ **Ambassade d'Autriche occupée** : Le 1er août toujours, une cinquantaine de jeunes Suisses pénètre à midi dans les jardins de l'ambassade autrichienne en Suisse et y érige un "camp de réfugiés suisses". Les jeunes gens demandent l'asile à l'Autriche parce qu'"en raison des désagréments provoqués par le calendrier (NDLR : lesquels ?), il ne reste que le

chemin amer de l'exil". A 17 heures, ils regagnent quand même le territoire suisse.

■ **Incendie à Genève** : Un gigantesque incendie ravage totalement les entrepôts de l'ancien port-franc de Genève. Quatre personnes sont blessées, dont trois requérants d'asile qui logeaient, en compagnie d'une soixantaine d'autres réfugiés, dans une aile des bâtiments détruits. Les dégâts sont considérables. L'incendie pourrait être d'origine criminelle. ■

Formulaire d'abonnement

Je désire m'abonner au "Messager Suisse"

Nom/Prénom		
Adresse		Tél.
Code postal	Ville	Pays

- abonnement normal de FF 175,- (France métropolitaine)
 - autres pays et TOM/DOM FF 190,-
 - abonnement de soutien à partir de FF 200,-
- Règlement joint à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S. effectué par :**
- chèque postal, C.C.P. 12 273 27 G Paris
 - chèque bancaire (joint)
 - mandat (joint)

Formulaire et titre de paiement à envoyer à :

Le Messager Suisse. D.I.P. Service des Abonnements.
70, rue Compans. F-75940 Paris Cedex 19